

• (1830)

De nombreuses statistiques montrent clairement que le principe du mérite ne s'applique ni au moment de l'embauche ni dans l'emploi au Canada et même dans notre fonction publique fédérale. C'est une honte. Les statistiques prouvent que les femmes sont lésées et leurs niveaux d'emploi restent peu élevés. Les personnes handicapées sont tout à fait sous-représentées dans nos effectifs, peu importe leurs compétences. La sous-représentation des autochtones est scandaleuse. Parmi les candidats à un emploi, les membres d'une minorité visible ont réellement moins de chances d'être retenues que les personnes de race blanche, le quart des chances, selon les statistiques d'il y a un an ou deux.

La discrimination n'est pas nécessairement consciente. Elle fait partie intégrante de notre système et de notre jugement des valeurs. Aux hommes de race blanche au Canada, je dis: «Vous n'avez vraiment rien d'autre à perdre que des privilèges.» Dans le Canada que nous voulons, il n'y aura pas de privilèges. Il n'y aura pas ce traitement préférentiel qui a été réservé à une minorité pendant si longtemps. Il y aura un plein et riche. . .

Le vice-président: Je regrette, mais la période attribuée aux initiatives parlementaires est maintenant écoulée. Conformément au paragraphe 96(1) du Règlement, l'article est rayé du *Feuilleton*.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

LA TURQUIE

M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway, NPD): Monsieur le Président, le mois dernier, j'ai eu l'honneur de diriger une délégation qui s'est rendue en Turquie pour constater les très graves violations des droits de la personne commises dans ce pays. Je me suis penché en particulier sur les violations incroyables des droits de la personne dont sont victimes les Kurdes en Turquie.

Les droits démocratiques d'environ 12 millions de Kurdes vivant en Turquie ont été bafoués, ce qui les empêche de préserver leur patrimoine culturel et linguistique.

De retour au pays, j'ai posé une question à la Chambre la semaine dernière. J'ai demandé au premier ministre d'expliquer comment il se fait que le gouvernement canadien compte envoyer en Turquie une délégation, dirigée par un ministre, à l'occasion du 75^e anniversaire de la démocratie parlementaire en Turquie?..

Il est absolument effroyable de constater que le gouvernement envisage sérieusement la possibilité d'envoyer une telle délégation, lorsque six députés du Parlement turc sont détenus à la

Ajournement

prison d'Ankara simplement pour avoir défendu les droits humains, la démocratie et la justice.

Lorsque j'ai eu l'honneur de rencontrer ces députés, y compris une femme kurde, Leyla Zana, qui purge une peine de 15 ans d'emprisonnement, ils se sont dits étonnés et très déçus que le gouvernement canadien songe à envoyer une délégation.

J'ai aussi posé une question sur la possibilité que le Canada vende 39 avions de chasse CF-5 à la Turquie. Nous savons que les droits fondamentaux de certains habitants de ce pays sont bafoués, que des villages sont complètement anéantis et que plus de deux millions de Kurdes sont sans abri dans le sud-est de la Turquie. Nous savons que des journalistes sont victimes d'agressions. Nous savons que beaucoup d'autres groupes minoritaires turcs sont aussi agressés.

L'accord sur la vente d'avions de chasse est tout simplement immoral. J'exhorte le gouvernement du Canada à faire comme la Norvège et l'Allemagne, deux de nos meilleurs alliés au sein de l'OTAN, et à imposer un embargo sur les ventes d'armes à la Turquie. Plutôt que de vendre des avions de chasse, nous devrions imposer un embargo sur les armes. Pensons à l'invasion illégale de Chypre par la Turquie de même qu'à son triste bilan en matière de respect des droits de la personne.

Selon sa politique, le Canada n'est pas censé vendre d'armes dans des zones de conflit ou à des pays qui ont un bilan douteux en matière de respect des droits de la personne. Le gouvernement nous dit de ne pas nous inquiéter, qu'il obtiendra de la Turquie la promesse qu'elle n'utilisera pas ces avions contre des civils. La Turquie a fait cette promesse à l'Allemagne lorsqu'elle a acheté ses tanks, mais elle ne l'a pas tenue.

• (1835)

J'exhorte le gouvernement à déclarer catégoriquement qu'il ne participera pas à la mascarade que constitue la célébration de la démocratie turque, qu'il annulera le voyage de la délégation canadienne, qu'il ne vendra pas de chasseurs CF-5, qu'il imposera un embargo sur les ventes d'armes et qu'il demandera au gouvernement turc d'arriver à un règlement pacifique avec les Kurdes par le dialogue politique et des moyens pacifiques plutôt que par les armes.

Enfin, le PKK a demandé au gouvernement de reconnaître qu'il était temps de dialoguer, non pas en vue de la séparation, mais, comme le secrétaire général Ocalan l'a dit «pour vivre côte à côte, en toute liberté et dans l'égalité». Le moyen d'y parvenir passe par l'ouverture et l'honnêteté.

J'espère que le secrétaire parlementaire profitera de l'occasion pour énoncer une position claire sur la question.

M. Jesse Flis (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je veux rétablir les faits. Le député a soulevé trois questions importantes. Il y a d'abord la délégation canadienne qui participera au 75^e anniversaire de la fondation du Parlement turc, le 23 avril. Il y a ensuite les violations des droits de la personne contre les Kurdes dans le nord de l'Irak et contre des parlementaires, dont il a parlé en détail. Il y a enfin la vente d'appareils CF-5 à la Turquie.